Service enfance de Bouloc

Programme
ALSH MATERNEL
3 – 6 ans
des vacances de printemps

Du lundi 8 avril
au vendredi 19 avril 2024

Les petits artistes boulocains

Du lundi 8 avril

au vendredi 12 avril 2024

Peinture à la Jackson Pollock

Atelier cuisine :

Gâteau « note de musique »

Le théâtre des émotions

Collages sensoriels

Fabrication de maracas

Atelier de gymnastique rythmique

Création de tortues en mosaïque

Jeudi 11 avril
Sortie au muséum
d'histoire naturelle de Toulouse
(pour les MS et GS)
24 places sortie de type B

Du lundi 15 avril

au vendredi 19 avril 2024

Fabrication de « nébuleuses dans un bocal »

Set en laine

Picasso et leurs photos

Création de micros

Jeu du duo gagnant

Atelier « Pluie de notes »

Relai land'art

Grand jeu : Chasse aux œufs

Jeudi 18 avril
Spectacle de marionnettes
à Ramonville-Saint-Agne
24 places sortie de type B

Coin des parents

Inscriptions:

- Les inscriptions ont lieu du lundi 18 mars au dimanche 24 mars sur le portail famille.
- Nous prenons en compte l'inscription de votre enfant pendant ces dates. Au-delà de celles-ci, votre enfant ne pourra être accueilli que dans la limite des places disponibles.
- **Le nombre de places pour les sorties est limité**. La liste des enfants participants à la sortie sera établie par le critère suivant : **priorité aux enfants fréquentant la journée complète et le plus l'ALSH durant la semaine en cours**. La liste des participants sera disponible au plus tard 7 jours avant la sortie.
- Toute annulation ne pourra être prise en compte que **par écrit** au moins **7 jours inclus avant la date réservée** à l'adresse ci-dessous. (Exemple il faut annuler le mercredi 10 avril pour le jeudi 18 avril).

service.enfance@mairie-bouloc.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement :
36 rue Jean Jaurès
31620 BOULOC
Samira Fournier (Directrice ALAE/ALSH élémentaire) :
07.56.41.14.33

Laura Lima (Directrice ALAE/ALSH maternelle) :
06.08.62.65.52

Tarifs des sorties :

Quotient Familial	Type A	Type B	Type C	Type D
0 à 800	3.00 €	4.00 €	5.00 €	8.00 €
801 à 1350	4.00€	6.00 €	8.00 €	12.00 €
1350 à 1.950	7.00 €	9.00 €	12.00 €	16.00 €
A partir 1951	9.00€	11.00€	14.00€	18.00€

Règlement :

- Le règlement se fera dès réception de la facture par carte bancaire sur le « Portail Famille » , par chèque bancaire, CESU, ANCV, espèces directement auprès des services de la mairie, ou par prélèvement automatique.

Aides :

- Si vous faites partie du CE AIRBUS, pensez à communiquer à la mairie les justificatifs afin de bénéficier des prises en charge.
- Le CCAS aide certaines familles boulocaines (quotient familial < 1050 -renseignements à la mairie).

contact.familles@mairie-bouloc.fr

☏05 62 79 94 94